

Ecole Primaire
5 rue des Buries
51220 HERMONVILLE

☎ 03.26.61.53.56
✉ ce.0511515v@ac-reims.fr

NOTE DE RENTRÉE

(à conserver et à consulter durant l'année
si besoin)

Année scolaire

2021/2022

Équipe pédagogique, classes et effectifs :

Maternelle (3 classes)	Élémentaire (5 classes)
PS – MS (23) : Mme LEFEBVRE/Mme TUTIN ATSEM : Mme PALOMBO PS – MS (24) : Mme DUMORTIER ATSEM : Mme HUSSON GS (28) : Mme BANASIAK/Mme KLINGLER ATSEM : Mme MERAT	CP (22) : Mme LEICK/Mme LEFEBVRE CE1 (26) : Mme MULLER CE2-CM1 (29) : Mme LINGEE CM1-CM2 (29) : Mme LEGRAIN CM2 (29) : Mme CÔTE
Directrice : Mme BANASIAK	

L'ÉCOLE

Horaires de l'école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

Entrées et sorties :

L'école est ouverte 10 minutes avant, le matin et l'après-midi soit à 8h20 et 13h20.

Les enfants sont sous votre responsabilité avant l'ouverture de l'école et après l'heure de sortie.

Les PS-MS 1 entrent par l'entrée principale de la maternelle. Les classes de PS-MS 2 et GS entrent par la cour maternelle.

Les élèves d'élémentaire entrent tous par la cour. Les classes de CP, CE1 et CE2-CM1 sortent par l'entrée principale élémentaire et les CM1-CM2 et CM2 par le portail de la cour.

Pour les entrées et sorties des élèves (liées à des prises en charge extérieures), merci d'utiliser la sonnette et l'entrée de l'école maternelle (même pour les élèves d'élémentaires).

Pour toute question ou modification concernant les garderies ou la restauration scolaire, merci de contacter Mme Falinski, responsable du service périscolaire au 03.26.61.57.50 ou par mail : acm51220@yahoo.com



Fréquentation scolaire :

Nous vous rappelons que la fréquentation régulière de l'école est **obligatoire**.

Pour la sécurité de tous les élèves, en cas d'absence de votre enfant, merci, de prévenir impérativement le **matin même** par téléphone (03.26.61.53.56) ou par mail, directement à l'enseignante qui vous communiquera une adresse de classe ou à l'adresse école précisée dans l'en-tête de ce document.



Relation parents/enseignants :

- Réunions de rentrée :

PS MS 1 : Lundi 13 septembre 2021 18H30

PS MS 2 : Jeudi 9 septembre 2021 18H

GS : Jeudi 9 septembre 2021 18H15

CP : Lundi 13 septembre 2021 18H

CE1 : mardi 14 septembre 2021 à 18H

CE2-CM1 : mardi 14 septembre 2021 à 18H

CM1-CM2 : jeudi 23 septembre 2021 à 18H

CM2 : jeudi 23 septembre 2021 à 18H

Merci de prendre note de la date et de l'horaire, **les enfants ne sont pas acceptés durant cette réunion**, 1 seul parent présent, merci. Le port du masque est obligatoire.

- Cahier de liaison :

C'est le lien entre la famille et l'école.

Vous devez le regarder régulièrement, toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être **signées** après en avoir pris connaissance, **votre signature est la preuve que le message a bien été reçu.**

Vous êtes invités à y noter :

- Les demandes de rendez-vous avec l'enseignante ou la directrice.
- Les justificatifs d'absence.
- Les changements de coordonnées (adresse, numéro de téléphone...) ou de situation familiale (divorce, mariage...)
- Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans sa vie à l'école.
- Toute information que vous jugerez utile de faire savoir à la maitresse.

Préférez écrire un mot plutôt que de donner les informations rapidement à l'oral au portail, elles risqueraient d'être oubliées.

A noter qu'un ENT devrait être prochainement développé sur les écoles et prendrait le relai du cahier de liaison avec une version numérique.

**Le « Pack de rentrée » :**

Vous trouverez aujourd'hui dans le cahier de liaison de votre enfant un ensemble de documents administratifs à compléter et à ramener **le plus rapidement possible.**

- Les documents transmis sont à remplir précisément avec soin.
Certaines informations sont déjà inscrites. Si ces dernières sont inexactes : veuillez les modifier avec une couleur différente.

→ S'il manque des renseignements, elles vous seront retournées par l'enseignant.



→ La mise à jour des renseignements et les autorisations sont destinées à l'école.

→ La fiche d'urgence accompagnera votre enfant s'il est hospitalisé.




→ Rapportez, s'il vous plait, toutes les feuilles **en même temps**






→ En cours d'année, si une situation évolue, il est de l'intérêt de votre enfant de la signaler par écrit à l'enseignant.



	<p>Assurance scolaire :</p> <p>→ <i>Pensez à fournir dès que possible une attestation d'assurance scolaire : responsabilité civile + individuelle accident (obligatoire en cas de sortie)</i></p> <p>Elle est obligatoire. Les familles sont libres du choix de leur assureur. Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité civile : couvre les dommages causés à autrui par l'enfant. - Responsabilité individuelle corporelle (obligatoire pour toute sortie) : couvre les dommages subis par votre enfant. <p>Vous devez donc soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est assuré à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle, soit souscrire une assurance scolaire qui compléterait votre contrat familial.</p>
	<p>Coopérative scolaire :</p> <p>La participation à la coopérative est facultative. Celle-ci sert à financer les différentes sorties pédagogiques et l'achat du petit matériel pour les activités en classe. L'existence et la vie de notre coopérative sont liées à la participation de chacun. La cotisation demandée est de 10 € pour 1 enfant, 15 € pour 2 ou plus.</p> <p>Nos ressources sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bénéfices réalisés grâce à des opérations particulières en cours d'année (photos de classe, ventes diverses...) - Participation des familles en début d'année et au moment des sorties. <p>Vous pouvez cotiser dès maintenant et jusqu'au 24 septembre 2021 par chèque de préférence (ordre : <i>OCCE Ecole Hermonville</i>) ou en espèces.</p>
	<p>Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :</p> <p>Les élections auront lieu le vendredi 8 Octobre 2021 uniquement par correspondance. Les parents souhaitant se porter candidat devront le signaler à la Directrice le plus rapidement possible et avant la fin septembre.</p>

INFORMATIONS DIVERSES

	<p>Transport scolaire :</p> <p>Si vous habitez Pouillon, Thil ou Villers-Franqueux et que votre enfant est inscrit au transport scolaire, merci de compléter la fiche planning à destination de l'école comprenant également les personnes autorisées à reprendre votre enfant. En cas d'impératif, si vous devez exceptionnellement reprendre votre enfant à l'école alors qu'il prend habituellement le car, merci de rédiger un mot à l'attention de l'enseignant.</p>
	<p>Activités sportives :</p> <p>Pendant l'année, votre enfant pratiquera des activités sportives dans le cadre de l'enseignement scolaire. Selon les jours fixés par l'enseignant, il conviendra d'habiller les enfants en conséquence.</p> <p>En maternelle, les séances ont lieu chaque jour, une tenue souple et confortable est donc nécessaire quotidiennement.</p>
	<p>Matériel :</p> <p>Une liste de fournitures vous a été remise. Il convient de vérifier régulièrement durant l'année scolaire que votre enfant a tout le matériel nécessaire à son travail (vérification et réassort des trousse par vos soins à chaque période de vacances).</p>

	<p><u>Parasites :</u> Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie... Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.</p>																								
	<p><u>Médicaments :</u> Les enseignantes et le personnel de service ne sont pas autorisés à administrer de médicaments aux enfants. En conséquence, les médicaments sont formellement interdits à l'école même avec une ordonnance.</p>																								
	<p><u>Collation</u> Conformément aux recommandations, les enfants n'apporteront pas de goûter à l'école. Pour les anniversaires, les enfants peuvent apporter un gâteau (si leur enseignante est d'accord).</p>																								
	<p><u>Objets personnels</u> Afin d'éviter les pertes et confusions diverses, il est conseillé de marquer les vêtements et effets personnels au nom de chaque enfant. Les enseignantes et le personnel de service ne peuvent être tenus pour responsables de la perte ou de la détérioration d'objets personnels (bijoux, jouets...) apportés à l'école. <u>Les téléphones portables sont strictement interdits.</u> En cas de découverte d'un portable, il sera confisqué et restitué au responsable légal de l'enfant le jour même.</p>																								
	<p><u>Vacances scolaires :</u> L'Académie de Reims se trouve en zone B.</p> <table border="1" data-bbox="279 1131 1460 1467"> <thead> <tr> <th>Vacances</th> <th>Date de fin des cours</th> <th>Date de reprise</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Rentrée scolaire des élèves.</td> <td colspan="2">Jeudi 2 septembre 2021</td> </tr> <tr> <td>Vacances d'automne</td> <td>Vendredi 22 octobre 2021</td> <td>Lundi 8 novembre 2021</td> </tr> <tr> <td>Vacances de Noël.</td> <td>Vendredi 17 décembre 2021</td> <td>Lundi 3 janvier 2022</td> </tr> <tr> <td>Vacances d'hiver.</td> <td>Vendredi 4 février 2022</td> <td>Lundi 21 février 2022</td> </tr> <tr> <td>Vacances de printemps.</td> <td>Vendredi 8 avril 2022</td> <td>Lundi 25 avril 2022</td> </tr> <tr> <td>Ascension</td> <td colspan="2">Le vendredi 27 mai 2022 sera vaqué.</td> </tr> <tr> <td>Sortie des élèves.</td> <td colspan="2">Jeudi 7 juillet 2022</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les départs en vacances ont lieu après la journée de classe et la reprise le matin de la date indiquée.</p>	Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise	Rentrée scolaire des élèves.	Jeudi 2 septembre 2021		Vacances d'automne	Vendredi 22 octobre 2021	Lundi 8 novembre 2021	Vacances de Noël.	Vendredi 17 décembre 2021	Lundi 3 janvier 2022	Vacances d'hiver.	Vendredi 4 février 2022	Lundi 21 février 2022	Vacances de printemps.	Vendredi 8 avril 2022	Lundi 25 avril 2022	Ascension	Le vendredi 27 mai 2022 sera vaqué.		Sortie des élèves.	Jeudi 7 juillet 2022	
Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise																							
Rentrée scolaire des élèves.	Jeudi 2 septembre 2021																								
Vacances d'automne	Vendredi 22 octobre 2021	Lundi 8 novembre 2021																							
Vacances de Noël.	Vendredi 17 décembre 2021	Lundi 3 janvier 2022																							
Vacances d'hiver.	Vendredi 4 février 2022	Lundi 21 février 2022																							
Vacances de printemps.	Vendredi 8 avril 2022	Lundi 25 avril 2022																							
Ascension	Le vendredi 27 mai 2022 sera vaqué.																								
Sortie des élèves.	Jeudi 7 juillet 2022																								

Si toutefois vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe enseignante.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne rentrée et plus particulièrement une bonne année scolaire à tous nos élèves.

L'équipe enseignante